

Clinton, McCain, Obama - « nouvelle donne » pour le climat ?

Stephen BOUCHER

Our Europe Unser Europa
La nostra Europa A nossa Europa
Nuestra Europa ons Europa η Ευρώπη μας
Vårt Europa L-Ewropa taghna Noastrã Europa



Vores Europa A mi Európank Naše
Evropa Nasza Europa **Нашата** Европа Meie Euroopa
Mūsu Europa Mūsu Eiropa Waša Eurōpa
Naša Evrópa Meidan Eurooppamme
Notre Europe



Clinton, McCain, Obama : 'nouvelle donne' pour le climat ?

par Stephen BOUCHER



Stephen BOUCHER

Avant de rejoindre *Notre Europe*, Stephen Boucher a été alternativement consultant en matière de politiques énergétiques, conseiller pour les affaires européennes et internationales auprès de la vice-première ministre et ministre fédérale belge de la mobilité, et consultant en lobbying à Bruxelles et Londres. Il a enseigné le lobbying en Europe à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Franco-américain, il est titulaire d'un Mid-career Master de Harvard en administration publique, d'un DEA et du diplôme de Sciences Po Paris.

Co-secrétaire général de *Notre Europe*, il est chargé des domaines de l'énergie, les think tanks et la démocratie délibérative.

Remerciements :

Bien que l'article qui suit ne reflète pas nécessairement leur opinion personnelle ni celle de leur employeur, j'aimerais remercier les amis et collègues ci-dessous pour leur relecture attentive et la perspicacité de leurs remarques :

- Shannon Binns, Green Press Initiative (États-Unis), www.greenpressinitiative.org
- Mark Scorsolini, Public Service Enterprise Group (USA), www.pseg.com
- Rebecca Smith, EcoSecurities, (États-Unis), www.ecosecurities.com
- Shelley Welton, auteur du policy paper n° 29 de *Notre Europe*, *Collective Power: Enhanced Cooperation as the Driver of a Common Tradable Green Certificate Market*, Sept. 2007
- Pierre Lepetit, vice-président, *Notre Europe*, et Eulalia Rubio, chercheur associé, *Notre Europe*.

Notre Europe

Notre Europe est un laboratoire de pensée indépendant dédié à l'unité européenne. Sous l'impulsion de Jacques Delors, l'association a l'ambition depuis 1996 de « penser l'unité européenne ».

Elle souhaite contribuer aux débats d'actualité avec le recul de l'analyse et la pertinence des propositions d'action en vue d'une union plus étroite des peuples d'Europe. Elle a également pour objectif de promouvoir l'implication active des citoyens et de la société civile dans le processus de construction communautaire et l'émergence d'un espace public européen.

Dans cette optique, Notre Europe mène des travaux de recherche, produit et diffuse des analyses sous formes de courtes notes, d'études et d'articles, et organise des rencontres publiques et des séminaires de réflexion. Ses analyses et propositions se concentrent autour de quatre thématiques :

- *Visions d'Europe : la méthode communautaire, l'approfondissement et l'élargissement de l'Union européenne, le projet européen sont une œuvre en perpétuel mouvement. Notre Europe s'efforce de tracer une voie*

dans la multitude des futurs possibles.

- *La démocratie européenne en action : la démocratie se construit au quotidien. Notre Europe croit que l'intégration européenne concerne tous les citoyens, acteurs de la société civile et niveaux d'autorité dans l'Union et cherche donc à dégager les voies pour renforcer la démocratie européenne.*
- *Coopération, compétition et solidarité : « La compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit » sont l'essence du contrat européen selon Jacques Delors. Fidèle à cette vision, Notre Europe explore et avance des solutions innovantes en matière économique, sociale et de développement durable.*
- *Europe et gouvernance mondiale : modèle original de gouvernance dans un monde de plus en plus ouvert, l'Union européenne a un rôle croissant à jouer sur la scène internationale et pour le développement d'une gouvernance mondiale efficace, que Notre Europe contribue à définir.*

Successivement présidée par Jacques Delors (1996-2004), Pascal Lamy (2004-05), et Tommaso Padoa-Schioppa (depuis novembre 2005), Notre Europe vise une stricte indépendance de pensée et œuvre dans le sens du bien public. C'est pourquoi l'ensemble de ses travaux est accessible gratuitement via son site Internet, en français et en anglais : www.notre-europe.eu.

Synthèse

Que Barack Obama, John McCain ou Hillary Clinton accède à la Présidence des États-Unis, on peut s'attendre à ce que Washington adopte en 2009 une législation énergétique pour combattre le réchauffement climatique. Chacun des trois candidats a soutenu de sérieuses propositions de loi, malgré leurs différences, et exprimé son désir de prendre une part active aux négociations internationales.

Il se pourrait cependant qu'un président démocrate éprouve quelques difficultés à forger un consensus bipartisan, tandis que le candidat républicain a proposé une loi qui ne permettrait pas d'atteindre les normes définies comme nécessaires par les scientifiques pour lutter efficacement contre le changement climatique. En règle générale, néanmoins, chaque candidat a des ambitions et des projets comparables à ceux de l'UE. Cette conjoncture offre une occasion unique de combler le fossé transatlantique sur la question et de faire front commun en s'efforçant de faire converger les efforts américains et européens.

Dans cette perspective, si les gouvernements de l'UE souhaitent s'assurer qu'un traité mondial voit le jour fin 2009 et éviter de nourrir le feu de ceux qui, aux États-Unis, voudraient affaiblir une éventuelle législation américaine, et s'ils souhaitent que les pays en développement rejoignent le mouvement, ils se doivent d'encourager les efforts américains en se tenant aux objectifs fixés par la Commission. Ils devraient également favoriser un examen législatif parallèle, dans la mesure où le délai imparti pour parvenir à s'accorder sur un traité post-Kyoto est très court. Ils seraient également bien avisés d'éviter de parler d' « ajustements douaniers » et autres taxes compensatrices avant au moins 2010, après négociation d'un traité international.

Glossaire

ARPA – E : Agence des projets de recherche supérieure – Energie

CSC : Captage et Stockage du CO₂

EPA : Agence pour la protection de l'environnement

SCEQE : Système communautaire d'échange de quotas d'émission

GES : Gaz à effet de serre

LCV : Ligue des électeurs pour la protection de la nature

PPM : partie par million

CCNUCC : Convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique

US-CAP : Partenariat américain d'action pour le climat

Table des matières

Introduction	P. 1
I - McCain, Clinton, Obama : quels espoirs pour la lutte contre le changement climatique ?	P. 3
1.1 John McCain : vert par conviction ou simple camouflage ?	P. 5
1.2 Hillary Clinton : une seconde chance, après Bill ?	P. 7
1.3 Barack Obama : un espoir de changement... même climatique ?	P. 11
1.4 Trois partenaires potentiellement crédibles	P. 12
1.5 Les projets américains et européen sont-ils comparables ?	P. 13
II - A quel soutien le prochain Président des États-Unis peut-il s'attendre pour appliquer une politique climatique vigoureuse ?	P. 19
2.1 La température monte...	P. 20
2.2 ... tièdement	P. 23

III - Et maintenant, que doit faire l'Europe ?	P. 29
3.1 Les objectifs de l'UE	P. 29
3.2 Maintenir un niveau d'exigence élevé	P. 31
3.3 Engager des discussions sur les mécanismes	P. 33
3.4 Encourager une approche commune à l'égard de la Chine, l'Inde et les autres principaux pays émetteurs	P. 34
Conclusion	P. 37

Introduction

Que les Américains viennent de Mars et les Européens de Vénus ou non, nous devons tous faire face au changement climatique. Et pour la première fois depuis de nombreuses années, il semblerait qu'un alignement astral entre Mars et Vénus sur la question soit possible en 2009. En effet, nous savons désormais que les électeurs américains devront choisir, pour la toute première fois, entre deux candidats à la présidence qui ont déclaré vouloir s'attaquer sérieusement au changement climatique, au-delà de divergences spécifiques. Du côté républicain, John McCain a déposé au Sénat, avec Joe Lieberman, le tout premier projet de loi sur le climat. En ce qui concerne les démocrates, Hillary Clinton et Barack Obama ont tous deux présenté des projets détaillés sur la question climatique. Il y a fort à parier que le prochain président des États-Unis tentera de faire adopter un système de quotas et d'échange de permis d'émissions de gaz à effet de serre similaire à celui de l'Europe.

Ceci étant, au-delà de la rhétorique et des promesses de campagne, lequel des trois candidats présente la meilleure donne pour l'Europe sur le climat ?

A quel soutien peut s'attendre le futur président américain pour mettre en œuvre une politique climatique à la hauteur des ambitions européennes ?

Que doivent faire l'UE et ses gouvernements maintenant pour optimiser les chances de forger un consensus transatlantique, et élaborer en commun un traité qui succédera à celui de Kyoto en 2009 ?

Telles sont les trois questions auquel cet article tente de répondre.

I - McCain, Clinton, Obama : quels espoirs pour la lutte contre le changement climatique ?

Ces dernières années, la classe politique européenne s'est montrée de plus en plus pessimiste quant à sa capacité à conclure un accord mondial sur le changement climatique avec les États-Unis. En réalité, le sentiment que l'Europe doit diriger les efforts de lutte contre le réchauffement climatique n'a pas seulement été motivé par le désir de stimuler la croissance des industries d'efficacité énergétique à domicile. Il reflète aussi la prise de conscience du fait que l'Europe ne peut se permettre d'attendre les États-Unis ou qu'une nouvelle administration américaine entre en fonctions. L'UE a donc établi en 2005 un système communautaire entièrement nouveau d'échange de quotas d'émission (SCEQE), et a avancé, le 23 janvier 2008, un paquet de mesures législatives pour amender le système après 2012.¹

¹ Pour plus d'informations, consulter : http://ec.europa.eu/environment/climat/emission/ets_post2012_en.htm.

La perspective de voir Hillary Clinton, John McCain ou Barack Obama accéder à la présidence des États-Unis a changé la donne. Tous les trois reconnaissent la réalité d'un changement climatique induit par l'homme et se prononcent fermement sur la nécessité d'enrayer le phénomène.

Il est cependant nécessaire de lire entre les lignes pour évaluer la détermination et le projet respectifs de chaque candidat pour combattre le réchauffement climatique s'il était élu 44^{ème} président des États-Unis d'Amérique. L'Europe doit surtout accorder une attention particulière aux aspects fondamentaux d'un système de quotas et d'échange, c'est-à-dire se demander si le président va :

Définir des objectifs clairs et suffisants pour réduire les émissions	On estime qu'une réduction globale de 80% au-dessous des niveaux de 1990 est nécessaire pour que la concentration atmosphérique moyenne mondiale des polluants responsables du réchauffement de la planète ne dépasse pas les 450 parties par million (ppm) d'équivalent CO ₂ , autorisant ainsi une hausse maximum de température de 2°C au-dessus de la moyenne de l'ère préindustrielle, dans la mesure où les effets dangereux et irréversibles observés à ce stade ont toutes les chances d'empirer rapidement au-delà d'un réchauffement de 2°C, deux degrés étant l'objectif déclaré de l'UE à long terme.
Encourager une large couverture des gaz à effet de serre et des industries	Plus la couverture est large, plus la flexibilité est grande pour permettre aux participants de réduire leurs émissions au moindre coût.
Allouer des permis d'émettre gratuitement ou les mettre aux enchères	La mise aux enchères est préférable car elle garantit une allocation efficace. Les règles relatives à l'allocation des quotas doivent également être cohérentes d'un pays à l'autre.
Coopérer activement avec le reste du monde, notamment avec l'Europe et les pays émergents.	Plus le nombre de pays impliqués sera important, plus le système sera efficace et moins il y aura de distorsions de concurrence.
Investir dans des politiques complémentaires, comme les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.	Un système de quotas et d'échange ne peut cibler toutes les émissions de gaz à effet de serre. Des mesures complémentaires s'imposent.

1.1 John McCain : vert par conviction ou simple camouflage ?

Pour John McCain, « *le changement climatique est l'un des plus grands défis qui se pose aujourd'hui à notre nation et au monde tout entier.* »² Un aspect positif, comme on l'a déjà vu, est que l'on peut lui reconnaître une certaine audace : avoir cosigné le premier projet de loi de l'histoire du Congrès sur le changement climatique. En 2003, lui et le sénateur Joe Lieberman ont déposé le « *Climate Stewardship Act* » [Loi pour la gestion du climat], qui préconisait un système de quotas et d'échange à la manière européenne. Débutés la même année, les deux membres du Congrès ont récidivé en 2005, puis en 2007.³ Il a également voté contre le forage dans l'*Arctic National Wildlife Refuge* (ANWR) [Réserve nationale de la faune arctique], contrairement au souhait du président George Bush et en dépit des pressions de son parti. Comme l'a noté l'observateur politique et rédacteur de *Grist.org* David Roberts, « *Ce n'est pas de la roupie de sansonnet. Il s'agissait là d'actes courageux sous une majorité républicaine, à une époque où leur rétribution politique était faible.* »⁴

Par rapport aux autres candidats républicains, McCain est résolument une bonne nouvelle pour l'Europe et le changement climatique. D'autres prétendants républicains comme Mitt Romney, n'ont reconnu qu'à contrecœur l'influence de l'activité humaine sur le changement climatique et se sont montrés très critiques envers le positionnement de McCain.

Son passé politique et ses propositions climatiques présentent pourtant de réelles faiblesses. La Ligue des électeurs pour la protection de la nature (*League of Conservation Voters*), qui enregistre le passé électoral des membres du Congrès sur les questions environnementales, indique ainsi qu'en 2007, McCain était absent de tous les votes de lois relatives à l'en-

² <http://presidentialprofiles2008.org/McCain/tab1.html>

³ Le texte peut être consulté ici. Il s'agit de la version sénatoriale du *Climate Stewardship Act* de la Chambre (H.R.620).

⁴ Dans « John McCain and Climate Change », www.thenation.com/blogs/passingthrough/?pid=283389, vu le 20 mars 2008.

vironnement. La LCV donne à sa performance électorale en la matière le maigre score de 26 sur 100 pour l'ensemble de sa carrière au Congrès (et un zéro pointé pour 2007), contre 90 pour Clinton (dont elle fait fièrement état sur son site Internet), 96 pour Obama, et 53 pour l'ensemble du Congrès en 2007.⁵ En 2005, il a voté contre une norme d'électricité renouvelable qui aurait obligé les centrales électriques à produire un petit 10% de leur électricité à partir de sources d'énergie renouvelables d'ici 2020.

Son projet de loi climatique était le premier, mais il n'est plus le plus ambitieux.⁶ Carl Pope, directeur exécutif du Sierra Club, la plus grande ONG écologique américaine, critique lui aussi l'écart entre les paroles et les actes de McCain. Il affirme qu'en 25 ans de Congrès, McCain a fait preuve d'« *une tendance à voter en faveur des pollueurs et des intérêts particuliers plutôt que pour les consommateurs et la planète.* »⁷ En bref, McCain semble réellement solide sur le changement climatique, mais beaucoup moins sur l'écologie au sens large.

La loi proposée par McCain (rebaptisée « *Climate Stewardship and Innovation Act* » - S.280 [Loi pour la gestion du climat et l'innovation] et renforcée en 2007) exige une baisse de 15% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 et de 65% d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990.⁸ Cela reste l'**objectif** le moins ambitieux de tous les projets de loi américains jamais déposés sur le changement climatique. Tandis que la proposition a été appuyée par *Environmental Defense*, une ONG réputée, comme étant « *agressive à court terme et responsable à long terme* »,⁹ Greenpeace et d'autres se sont montrés critiques.

5 Fiche de score écologique nationale 2007, www.lcv.org/scorecard/

6 Pour une comparaison systématique des projets de loi, le département de recherche du Congrès a publié le rapport suivant : « Greenhouse Gas Reduction : Cap-and-Trade Bills in the 110TH Congress », Larry Parker et Brent D. Yacobucci, 31 janvier 2008 – www.ncseonline.org/NLE/CRSreports/07Dec/RL33846.pdf

7 Cité par Edwin Chen, Bloomberg, 21 mars 2008, www.bloomberg.com/apps/news?pid=20601087&sid=a_wczlDzkvkA&refer=home

8 Cela représente une réduction de 62% si l'on considère les émissions de 1990, soit 5,5292 milliards de tonnes selon l'« *Inventory of Greenhouse Gas Emissions and Sinks* » de l'EPA www.epa.gov/climatechange/emissions/downloads/2007GHGFastFacts.pdf

9 « Environmental Defense Welcomes Strengthened Lieberman-McCain Global Warming Bill », 11 janvier 2007, www.edf.org/pressrelease.cfm?ContentID=5812

La **couverture** des industries et des gaz concernés est large. (Voir le tableau 1 ci-dessous)

Sur la question de la **coopération internationale**, McCain a déclaré à la LCV qu'il « *utiliserai[t] les pouvoirs présidentiels afin de voir la communauté internationale, y compris la Chine et l'Inde, remplir son devoir vis-à-vis du changement climatique de manière à protéger efficacement l'environnement mondial et notre économie.* »

Pour ce qui est des **énergies alternatives**, il se positionne clairement en faveur de l'énergie nucléaire pour laquelle son projet de loi prévoit d'importantes subventions. Il soutient la mise en place de normes d'efficacité pour l'énergie et les carburants, ainsi que les énergies renouvelables, mais sans préciser dans quelles proportions. Il est en faveur des biocarburants, mais refuse de subventionner l'éthanol¹⁰. Il encourage aussi le captage et le stockage du carbone (CSC).¹¹

1.2 Hillary Clinton – Une seconde chance après Bill ?

Les Européens se souviennent de la signature, le 11 décembre 1997, du Protocole de Kyoto par l'administration Clinton-Gore, mais ils se rappellent aussi que le président Clinton n'a pas pu saisir le Sénat pour la ratification du Protocole car ce même Sénat avait adopté en juillet de la même année une résolution, baptisée « Byrd-Hagel » du nom de ses initiateurs, stipulant que les États-Unis ne seraient signataires d'aucun protocole ne prévoyant pas d'objectifs contraignants et de calendrier précis qui s'appliqueraient aussi bien aux pays en développement qu'aux nations industrialisées.

10 C'est encourageant dans la mesure où les performances écologiques de l'éthanol ont récemment été remises en question, mais ce n'est pas surprenant, car McCain est originaire d'Arizona et non du Midwest où il n'a pas fait campagne.

11 Le CCS cherche à atténuer le changement climatique en piégeant le CO₂ émis par de grands points d'émissions, comme les centrales énergétiques alimentées au pétrole, et en le stockant au lieu de le relâcher dans l'atmosphère.

Hillary Clinton affirme aujourd'hui : « *Le réchauffement climatique nous met face à une crise alarmante qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques, et il nous faut agir en tant que nation* », et d'ajouter : « *Si le Congrès n'agit pas, alors je passerai par l'EPA pour réduire la pollution responsable du réchauffement de la planète. (...) Au nom de notre économie, de notre sécurité nationale, et de la santé de notre planète, nous ne pouvons nous permettre de transiger plus longtemps, et je me mettrai immédiatement au travail.* »¹² Avec Hillary Clinton, les États-Unis pourraient donc avoir une seconde chance de se joindre aux efforts internationaux pour lutter contre le changement climatique.

Comme on l'a vu, son engagement électoral en matière environnementale est meilleur que celui du candidat républicain. Elle a défendu plusieurs projets de loi relatifs au changement climatique, notamment le « *Global Warming Pollution Reduction Act* » de Sanders et Boxer [Loi pour la réduction de la pollution induisant le réchauffement climatique]¹³, qui est le plus ambitieux en termes d'objectif de réduction des émissions: **80% au-dessous des niveaux de 1990 d'ici 2050, avec 100% des quotas mis aux enchères.**¹⁴ Les scientifiques considèrent cet objectif comme le minimum requis. Le produit de la vente des quotas serait distribué sous forme d'allègements fiscaux aux familles ouvrières et de classe moyenne, et aux industries très consommatrices d'énergie, ainsi qu'en mesures incitatives pour l'usage de technologies énergétiquement rentables ou fonctionnant à l'aide d'énergies renouvelables.

Elle est membre du Comité pour l'environnement et les travaux publics depuis son élection au Sénat et est actuellement présidente du Sous-comité du Sénat pour le Superfund et la santé de l'environnement. Comme indice de l'importance qu'elle attache à la question, son site Internet

¹² www.lcv.org

¹³ Le texte peut être consulté ici : http://frwebgate.access.gpo.gov/cgi-bin/getdoc.cgi?dbname=110_cong_bills&docid=f:s309is.txt.pdf.

¹⁴ World Resource Institute, « A Comparison of Legislative Climate Change Targets in the 110th Congress », 7 décembre 2007, www.wri.org/publication/usclimatetargets#

de campagne¹⁵ est très détaillé concernant le changement climatique et d'autres problématiques énergétiques.

Clinton reconnaît que « *le changement climatique est un problème mondial qui nécessite une solution mondiale.* » Elle déclare donc qu'elle se « *réengagera dans les **négociations [internationales]**, s'efforcera d'y faire participer rapidement les nations en développement comme la Chine et l'Inde, et convoquera des réunions de haut niveau tous les trois mois en vue de trouver un nouvel accord d'ici la fin 2009.* » Elle propose de créer un « E8 » qui comprendrait les pays les plus gros émetteurs de carbone du monde : les États-Unis, le Canada, le Mexique, l'UE, la Chine, la Russie, le Japon, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil.

Pour ce qui est des **énergies alternatives**, Clinton souhaite « *se servir de décrets-lois pour restaurer le rôle d'impulsion du pouvoir fédéral dans le domaine de la rentabilité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables.* »¹⁶ Selon son site Internet, le produit de la vente des quotas d'émission serait utilisé pour encourager les énergies renouvelables et alternatives : « *Un fonds stratégique pour l'énergie permettrait d'injecter 50 milliards de dollars dans la recherche, le développement et le déploiement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, des technologies au charbon propre, de l'éthanol et d'autres biocarburants cultivés sur notre sol [et] laisserait le choix aux compagnies pétrolières : investir dans les énergies renouvelables ou alimenter ce fonds.* »

L'engouement d'Hillary Clinton pour l'éthanol, y compris celui à base de maïs, malgré des doutes croissants quant à ses effets sur l'environnement, suscite les inquiétudes. Face aux critiques, elle a nuancé sa position mais n'a pas encore abandonné l'éthanol à base de maïs et a même voté en faveur d'une loi controversée sur l'énergie, qui prévoyait des subventions

15 www.hillaryclinton.com/issues/energy/

16 www.lcv.org

conséquentes pour la production américaine d'éthanol. Ceci n'est pas surprenant dans la mesure où elle vient d'un État à forte population rurale, mais pourrait affecter son action à la Maison blanche.

Elle souhaite « *une ARPA-E [Agence pour les projets de recherche avancée – énergie], une nouvelle agence de recherche à la manière de l'Agence pour les projets de recherche avancée en défense, qui est très réputée.* » Elle préconise que 25% de l'électricité des États-Unis soient issus de sources d'énergie renouvelables d'ici 2025, tandis que certains s'interrogent, non pas sur la pertinence, mais sur la faisabilité d'un tel projet.¹⁷ Elle envisage de créer, entre autres mesures, 10 partenariats de « réseaux électriques urbains intelligents » afin de « *démontrer le fort potentiel des réseaux électriques intelligents et d'autres technologies de pointe pour réduire la consommation.* » En ce qui concerne l'énergie nucléaire, elle « *estime que l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont de meilleures solutions* », s'oppose aux subventions et ne souhaite pas s'attarder sur cette source d'énergie à moins que les problèmes de traitement des déchets radioactifs et autres ne soient résolus. Elle admet les carburants au charbon liquéfié « *à condition qu'ils émettent 20% de carbone en moins au cours de leur cycle de vie que les carburants conventionnels* » et consent à ce que le gouvernement fédéral soutienne publiquement les projets modèles de Captage et Stockage du Carbone.

Elle a également soutenu trois lois de systèmes de quotas d'émission au Sénat, dont deux sont loin d'atteindre les normes fixées par son propre projet. Il est difficile à dire s'il s'agit là d'une simple preuve de pragmatisme ou si c'est plutôt l'indice d'une propension à avaliser des projets moins ambitieux une fois élue. Comme les autres candidats, si elle devenait présidente, elle pourrait peser bien plus lourd dans la balance et être moins encline au compromis.

¹⁷ NB : l'objectif de l'UE est d'atteindre 20% d'énergies renouvelables d'ici 2020 pour la totalité de l'énergie consommée, pas seulement pour l'électricité.

1.3 Barack Obama - un espoir de changement... même climatique ?

« A dire vrai, je ne pense pas que le changement climatique ne soit qu'un sujet qu'il convient de soulever opportunément pendant une campagne. Je crois que c'est l'un des plus grands défis moraux de notre génération », déclare Barack Obama sur son site Internet.¹⁸ Sa position et son programme sur le changement climatique sont très semblables à ceux d'Hillary Clinton. Lui aussi soutient la loi Sanders-Boxer et son objectif **de 80% de réduction d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990** et de **100% des quotas mis aux enchères**, dont les recettes iraient au développement d'énergies propres, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la couverture des coûts de transition. Il a également été parmi les premiers à soutenir la proposition McCain-Lieberman.

Pour ce qui est de la **coopération internationale**, il promet de la « relancer » et de « travailler de façon constructive » avec la Convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique. Plutôt qu'un « E8 », il préconise un « *Forum mondial de l'énergie, qui inclurait tous les membres du G8 plus le Brésil, la Chine, l'Inde, le Mexique et l'Afrique du Sud, soit les pays les plus consommateurs d'énergie du monde développé et en développement. Le forum se concentrerait exclusivement sur les questions énergétiques et environnementales d'ordre mondial.* »

Plus généralement, Obama promet d'allouer plus d'argent que Clinton aux **énergies alternatives**, en particulier les biocarburants, un sujet sensible dans l'Illinois dont il est originaire : « *150 milliards de dollars sur 10 ans pour faire avancer la prochaine génération de biocarburants et l'infrastructure des carburants, accélérer la commercialisation des hybrides électriques, promouvoir le développement des énergies renouvelables à l'échelle commerciale, investir dans des centrales à charbon à faibles émissions*

¹⁸ www.barackobama.com/issues/energy/

et amorcer la transition vers un nouveau réseau électrique intelligent. » Il souhaite « *doubler les financements de la science pour des projets de recherche sur les énergies propres, y compris ceux qui font la part belle à nos ressources solaires, éoliennes et à la biomasse.* » Il partage l'objectif de Clinton d'atteindre 25% d'électricité renouvelable d'ici 2025 (ce qui, on l'a évoqué, est sans doute difficilement faisable). Il encourage désormais « *les technologies du charbon à faibles émissions de carbone* » bien qu'il ait été jusqu'à récemment un ardent partisan des technologies de liquéfaction du charbon. Ce n'est qu'après quelques revers dans la presse qu'il a modifié son discours, disant qu'il n'encourage leur usage que lorsqu'elles présentent une économie en termes de carbone. Après tout, il vient d'un État où le secteur houiller est prépondérant et il sera intéressant de voir en quoi cela influencera non seulement sa campagne mais aussi ses actes s'il accède à la Maison blanche.

Sur l'énergie nucléaire, il déclare : « *Je crois que le soutien fédéral à n'importe quelle technologie doit être pesé avec précaution dans le cadre des deux préoccupations fondamentales qui sont la sécurité énergétique et la gestion de l'environnement. Aucune technologie ne constitue la solution parfaite, et aucune technologie ne devrait être rejetée catégoriquement. Je pense en revanche qu'il faut bien mesurer les risques et les avantages d'un soutien fédéral supplémentaire accordé à une technologie en particulier au détriment des autres technologies.* »

1.4 Trois candidats potentiellement crédibles

On peut se référer aux prises de position écologiques d'Obama, aux projets détaillés de Clinton ou à l'audace de McCain de défendre certaines lois devant le Congrès pour suggérer que l'un(e) ou de l'autre serait le mieux à même de lutter avec l'Europe contre le réchauffement climatique. On peut également trouver des points faibles chez chaque candidat. Une évaluation cruciale a été effectuée par l'*Union of Concerned Scientists* (UCS). Rappelant

qu'un effort de réduction de 80% minimum en dessous des niveaux de 2000 est nécessaire de la part des États-Unis pour limiter la hausse de température mondiale à 2°C, l'UCS affirme que la loi Sanders-Boxer permettrait d'atteindre cet objectif contrairement à la loi McCain-Lieberman¹⁹. En dépit de cette évaluation, McCain n'a pas suffisamment renforcé ses propositions. Pour sa défense, ce serait sans doute à ce stade un véritable suicide politique compte tenu du positionnement de son parti, et il n'est pas exclu qu'il consente à fixer des objectifs plus ambitieux une fois au pouvoir.

Quoique avec des nuances de vert, il semble au total que les trois prétendants à la présidence américaine présentent réellement un nouvelle donne pour combattre le réchauffement climatique et s'entendre avec l'UE pour négocier un traité succédant au Protocole de Kyoto. La question se pose désormais de savoir si les projets américains sont à la hauteur des ambitions européennes (et vice versa).

1.5 Les projets américains et européen sont-ils comparables ?

La réponse à cette question, en clair, est oui.²⁰ Comme le résume le tableau 1 ci-dessous, les projets soutenus par les candidats présidentiels américains sont comparables à ceux de l'UE sur plusieurs aspects essentiels de l'échange de quotas d'émissions. A une notable exception près : le principe de flexibilité selon lequel les propositions américaines autorisent un usage trop généreux des projets visant à réduire les émissions en dehors des États-Unis.²¹

En premier lieu, les objectifs à long-terme fixés par les propositions législatives américaines (entre 65% pour McCain et 80% pour Clinton et Obama)

¹⁹ www.ucsusa.org/global_warming/science/emissionstarget.html

²⁰ Pour plus de détails sur les propositions de lois américaines, consulter le département de recherche du Congrès, www.ncseonline.org/NLE/CRSreports/07Dec/RL33846.pdf dont sont tirées certaines données du tableau 1.

²¹ Sous le Protocole de Kyoto, les pays industrialisés peuvent acheter des permis d'émettre auprès d'autres pays signataires et s'en servir pour ne pas dépasser leurs propres quotas d'émissions.

sont au moins aussi ambitieux que ceux de l'UE, si ce n'est plus. Les déclarations officielles européennes laissent entendre que *«il faudra mettre en œuvre, pour 2050 des réductions importantes des émissions, de l'ordre de 60 à 80 % par rapport aux niveaux de 1990, si l'on veut atteindre l'objectif stratégique consistant à limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète à 2 °C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle»*²² Pourtant, le Commissaire à l'environnement Stavros Dimas s'est aussi récemment exprimé sur la nécessité de *«réduire d'au moins 50% [les émissions globales] d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990.»*²³

La proportion de quotas vendus aux enchères est plus élevée dans les projets américains. Quant à la couverture, tant des industries que des gaz visés, elle est aussi potentiellement plus grande. Elle représenterait environ la moitié de l'économie européenne à partir de 2013, et environ 80% de celle des États-Unis.

Quel que soit le degré d'engagement du prochain président américain, le facteur déterminant ne sera pas sa seule volonté, mais bien le soutien qu'il/elle recevra – ou non – de la part du Congrès et du grand public. Le futur Président des États-Unis pourra-t-il s'attaquer de front au réchauffement climatique ?

22 Communiqué de presse, mémo/08/35, 23 janvier 2008, « Questions et réponses sur la proposition de révision du système communautaire d'échange de quotas d'émission présentée par la Commission », Q.10.
23 Remarques introductives de Stavros Dimas, Commissaire européen à l'environnement, Conférence de l'ONU sur le changement climatique, Bali, 11 décembre 2007, <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/07/808> Egalement « Les émissions globales doivent diminuer de moitié d'ici 2050 », Communiqué de presse, mémo/08/34, 23 janvier 2008, « Questions et réponses concernant la proposition de la Commission relative à la répartition de l'effort », Q.13.

Tableau 1. Comparatifs des projets de McCain, Clinton, Obama et de l'UE

	Projet de loi McCain-Lieberman (S.280)	Projet de loi Sanders-Boxer (S.309)	Propositions de la Commission européenne (COM(2008)30 final)
Objectifs	<p>Plafonnement absolu de l'ensemble des émissions de toutes les entités concernées par le projet loi:</p> <p>Début 2012, les émissions des entités concernées sont limitées à 6,13 milliards de tonnes, moins les émissions de 2012 des entités non couvertes par le projet de loi.</p> <p>Début 2020, émissions limitées à 5,239 milliards de tonnes, moins les émissions de 2020 des entités non couvertes par le projet de loi.</p> <p>Début 2030, émissions limitées à 4,1 milliards de tonnes, moins les émissions de 2030 des entités non couvertes par le projet de loi.</p> <p>Début 2050, émissions limitées à 2,096 milliards de tonnes, moins les émissions de 2050 des entités non couvertes par le projet de loi.</p> <p>Cela représente une réduction d'environ 65% en dessous des niveaux de 1990 d'ici 2050.</p>	<p>2020: Les émissions doivent être équivalentes aux niveaux de 1990;</p> <p>2030: 26,7% en dessous des niveaux de 1990;</p> <p>2040: 53,3% en dessous des niveaux de 1990;</p> <p>2050: 80% de réduction par rapport aux niveaux de 1990.</p> <p>Cela représente une réduction annuelle régulière de 5,2%.</p> <p>Une clause permet de renforcer les objectifs si les concentrations dépassent les 450 ppm.</p>	<p>Réduction de 20% au-dessous des niveaux de 1990 d'ici 2020.</p> <p>Réduction de 30% au-dessous des niveaux de 1990 d'ici 2020 <i>si</i> d'autres pays développés acceptent de faire des efforts comparables dans le cadre d'un nouvel accord mondial sur le changement climatique pour l'après 2012.</p> <p>Cette baisse nécessite une réduction linéaire annuelle de 1,74%.</p> <p>Ce facteur déterminera le plafond des périodes d'échanges suivantes, mais pourra être revu en 2025 au plus tard, dans la mesure où « il faudra mettre en œuvre, pour 2050 des réductions importantes des émissions, de l'ordre de 60 à 80 % par rapport aux niveaux de 1990. »</p>

Secteurs couverts	Services publics, industrie, unités de transport émettant plus de 10 000 tonnes de GES par an.	L'EPA promulgue une règle dans les deux ans qui applique les mesures les plus rentables aux sources ou aux secteurs qui doivent réduire leurs émissions.	Centrales énergétiques et de combustion, raffineries pétrolières, fours à coke, centrales sidérurgiques et aciéries, usines de ciment, de verre, de chaux, de briques, de céramiques, de pâte à papier, de papier et de carton avec une puissance thermique nominale de plus de 25MW, dont les émissions connues dépassent les 10 000 tonnes d'équivalent CO ₂ . La Commission a proposé en décembre 2006 d'y inclure l'aviation (COM(2006)818 final).
Gaz couverts	Dioxyde de carbone (CO ₂); méthane (CH ₄); protoxyde d'azote (N ₂ O); hydrofluorocarbones (HFC); hydrocarbures perfluorés (PFC); hexafluorides de soufre (SF ₆).	Identiques au projet de loi S.280, plus <i>«tout autre gaz résultant de l'activité humaine, que l'administrateur, après signalement et commentaires, définit comme contributeur au réchauffement climatique.»</i>	Le CO ₂ jusqu'en 2012. Après 2012, également les émissions dues à la production d'acides nitriques, adipiques et glycoliques et les hydrocarbures perfluorés émis par le secteur de l'aluminium.
Allocation des quotas	Mise aux enchères des quotas, le produit étant versé à une «Climate Change Credit Corporation» [Institution de crédit pour le changement climatique] chargée d'utiliser le produit de la vente pour réduire les coûts supportés par les consommateurs.	100% des quotas sont vendus. L'EPA peut choisir de nommer des fiduciaires chargés de vendre les quotas à des entités éligibles à l'allocation de quotas dans le cadre de la proposition.	Mise en vente progressive, pour parvenir à environ 60% de mise aux enchères de l'ensemble des quotas d'ici 2013. Les services publics doivent acheter 100% de leurs quotas. Pour d'autres secteurs, surtout ceux exposés à la concurrence internationale, les quotas gratuits seront progressivement supprimés à partir de 2013, pour disparaître totalement en 2020.

Flexibilité	<p>Jusqu'à 30% des réductions exigées peuvent être réalisées par le biais de crédits obtenus via des programmes internationaux pré-certifiés d'échange d'émissions, des projets approuvés pour diminuer les émissions dans les pays en développement, un stockage du carbone sur le sol national ou une réduction des émissions par des entités non couvertes.</p> <p>Possibilité de revendre les quotas</p>	<p>Aucune limite au confinement des matières biologiques sur le sol national pour respecter les quotas.</p> <p>Flexibilité permettant aux entreprises de revendre, d'emprunter et d'échanger les quotas.</p>	<p>Pas d'augmentation des crédits de MOC/MDP¹ avant la conclusion d'un accord international, et augmentation limitée si un accord international est conclu (et que les quotas d'émission sont donc augmentés).</p> <p>Possibilité de revendre les quotas.</p> <p>Les puits de carbone, comme les forêts, sont exclus.</p>
Sanctions	<p>Les pénalités de dépassement du quota d'émission sont trois fois supérieures au prix des quotas sur le marché le dernier jour de l'année d'allocation.</p>	<p>Les clauses d'application existantes et figurant dans la Section 113 du Clean Air Act [Loi pour la qualité de l'air], sont étendues au programme², y compris les sanctions juridiques et financières.</p>	<p>La Commission européenne peut traduire un État membre de l'UE devant la Court de justice. Si l'État membre ne parvient pas à se plier au jugement de la court, la Commission peut exiger que cette dernière lui inflige une pénalité financière.</p>

1 Mise en œuvre conjointe / Mécanismes de développement propre

2 www.epa.gov/oar/caa/caa113.txt

II - A quel soutien le prochain Président des États-Unis peut-il s'attendre pour appliquer une politique climatique vigoureuse ?

On ne manquera pas de constater qu'aucun des projets de loi dont il a été question plus haut ne s'est encore concrétisé. Le seul actuellement en cours d'examen au Sénat est l'*America's Climate Security Act* [Loi pour la sûreté climatique de l'Amérique] introduit par les sénateurs Joe Lieberman et John Warner le 18 octobre 2007, dont beaucoup ont apprécié le soutien bipartisan. D'autres ont déjà été rejetés, certains plusieurs fois. Dans les faits, ce qui importe ne sera pas tant les visées du président que les négociations entre lui/elle, la Chambre des Représentants et le Sénat. En outre, « *Le Congrès devra fonctionner de façon concertée. Les démocrates n'entérineront pas de nouvelle loi importante sur le climat sans l'aide et l'appui de leurs collègues républicains,* » dicit John McCain lui-même dans un article d'opinion récent.²⁴ Les projets des candidats présidentiels esquissés plus haut doivent donc être examinés à la lumière de la dynamique politique.

24 John McCain, Joe Lieberman, « The Turning Point of Global Warming », *The New Times*, 13 février 2007

2.1 La température monte...

Si l'on considère les aspects positifs, le contexte dans lequel évoluera le futur président sera bien plus favorable à une action contre le réchauffement climatique que celui dans lequel s'est retrouvé Clinton en 1997. Le Congrès, la Court Suprême et plusieurs États ont bien évolué. Un profond changement s'est également opéré dans l'opinion publique, les médias et le monde des affaires. Au Congrès, le *Pew Center of Global Climate Change* a enregistré plus d'une centaine de propositions relatives au changement climatique : « *L'activité du Congrès s'est intensifiée, à mesure que les preuves scientifiques du changement climatique se sont accumulées. Le nombre de propositions législatives liées au changement climatique est passé de sept introduites auprès du 105^{ème} Congrès (1997-1998) à 25 déposées au 106^{ème} Congrès (1999-2000), à plus de 80 au 107^{ème} Congrès (2001-2002) et 96 au 108^{ème} Congrès (2003-2004). Cent-six propositions législatives ont été introduites auprès du 109^{ème} Congrès (2005-2006).* »²⁵

Il est fort probable que la majorité soutiendra les actions liées au changement climatique dans un avenir proche : les démocrates contrôlent les deux chambres depuis janvier 2007, et les postes clefs sont détenus par des partisans de législations contre le réchauffement climatique.²⁶ Les démocrates ont organisé plusieurs audiences sur le réchauffement climatique, contrairement aux républicains qui ont relégué la question au second plan lorsqu'ils avaient la majorité.

²⁵ Source : http://www.pewclimate.org/what_s_being_done/in_the_congress/109th.cfm

²⁶ Notamment John Dingell (démocrate, Michigan) qui préside la Commission de la Chambre pour l'Energie et le Commerce, et Nick Rahall (démocrate, Virginie occidentale), qui préside la Commission de la Chambre pour les Ressources naturelles. Tous deux ont un passé écologique très affirmé. Dingell est un acteur essentiel du débat sur le changement climatique à la Chambre (mais certains doutent de sa volonté de légiférer sur le changement climatique : voir <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/02/06/AR2007020601604.html>). Jeff Bingaman (démocrate, Nouveau Mexique), commanditaire du « *Climate and Economy Insurance Act* » [Loi pour la garantie du climat et de l'économie], préside le Comité sénatorial sur l'Energie et les Ressources naturelles. De la même façon, le Comité sénatorial de l'Environnement et des Travaux publics est présidé par Barbara Boxer (démocrate, Californie), également co-auteur d'ambitieuses propositions de loi sur le climat.

En avril 2007, la **Court Suprême** a reproché à l'administration Bush son refus de réglementer les émissions de gaz à effet de serre. La Court a statué sur l'incapacité de l'EPA à suivre les procédures énoncées dans le *Clean Air Act* pour décider de réglementer ou non les émissions de GES. Cette décision constitue une pression supplémentaire au niveau fédéral pour lutter contre le changement climatique. Bien qu'il s'y soit opposé, le président de la Commission de la Chambre pour l'Energie et le Commerce John Dingell (démocrate, Michigan), a résumé comme suit la situation créée par ce jugement : « *La Court Suprême a pris sa décision et le chapitre est désormais clos. Le jugement d'aujourd'hui apporte la preuve incontestable que le Congrès doit agir et le président signer un paquet de mesures législatives d'ensemble couvrant tous les aspects du changement climatique.* »

Plusieurs **États** ont également annoncé leur intention de réduire les émissions de GES, y compris par le biais de systèmes d'échange de quotas d'émission semblable au SCEQE. La *Regional Greenhouse Gas Initiative* (RGGI) [Initiative régionale sur les gaz à effet de serre] entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2009, limitant les émissions de toutes les centrales énergétiques de 10 États du nord.²⁷ La RGGI crée un important précédent politique en exigeant presque 100% de mise aux enchères des permis d'émettre. Son objectif est de réduire de 37% le niveau d'émissions atteint par une activité commerciale normale d'ici à 2019.

La *Western Climate Initiative* (WCI) [Initiative de l'Ouest pour le climat], lancée en février 2007, concerne six États de l'ouest des États-Unis (Arizona, Californie, Nouveau Mexique, Oregon, Utah et Washington) et deux provinces canadiennes (Colombie britannique et Manitoba). L'objectif est de définir, d'ici août 2008, les grandes lignes d'un programme régional multisectoriel de marché, comme celui des échanges de quotas, pour parvenir d'ici 2020 à réduire de 15% les émissions par rapport aux niveaux de 2005.

²⁷ Maine, Massachusetts, New York, Vermont, New Jersey, Maryland, Connecticut, New Hampshire, Delaware, et Rhode Island. Les provinces de l'est du Canada et le New Brunswick sont également observateurs.

Les États du Midwest ont également initié un accord climatique suivant le modèle de la WCI en novembre 2007.²⁸

Le gouverneur de Floride a signé un décret-loi en 2007 qui fixe à 80% d'ici 2050 l'objectif de réduction des émissions de la Floride responsables du réchauffement climatique. A l'échelon local, un **Mayors' Climate Change Agreement** [Accord des maires sur le changement climatique] a été conclu en 2005. Au moment où nous rédigeons cet article, 961 « cool cities » [villes fraîches] ont signé cet accord.²⁹

Le **monde des affaires** s'est également exprimé en faveur d'une action globale du gouvernement. De grandes entreprises américaines ont ainsi formé le Partenariat américain d'action pour le climat (US-CAP), qui demande « *une approche obligatoire, couvrant l'ensemble de l'économie et dictée par le marché, pour la protection du climat.* »³⁰ La liste des membres est impressionnante, et comprend notamment Alcoa, Ford, General Electric et Xerox. Les signataires de la *Global Roundtable on Climate Change* [Table ronde mondiale sur le changement climatique], dont font partie les PDG de grandes multinationales et d'entreprises basées sur le sol américain, ont également exprimé leur souhait de voir le gouvernement réagir à la menace climatique dans une déclaration rendue publique en février 2007.³¹ Le syndicat des ouvriers de l'acier, de concert avec le Sierra Club, a commandité une série de nouveaux rapports soulignant les opportunités économiques qu'engendreraient des investissements sérieux dans les énergies renouvelables. En réalité, note le *Centre for European Reform*, « *contrairement aux craintes selon lesquelles l'UE accorderait un avantage concurrentiel déloyal aux États-Unis en décidant unilatéralement de taxer les émissions de carbone, ce sont les entreprises américaines qui craignent pour leur compétitivité, tout au moins dans les futurs secteurs de croissance.* »³²

28 www.pewclimate.org/what_s_being_done/in_the_states/regional_initiatives.cfm

29 <http://coolcities.us/>

30 www.us-cap.org/

31 www.earth.columbia.edu/grocc/

32 A paraître.

Plus important encore, l'**opinion publique** a changé, quoique tardivement. 91% des Américains sont au courant du problème.³³ 71% considèrent que l'activité humaine est un facteur important du changement climatique.³⁴ Une vaste majorité (59%) souhaite agir rapidement, y compris par une hausse des taxes.³⁵ Dans un sondage effectué par Eurobaromètre, la même proportion de personnes déclare que le problème devrait être traité de toute urgence.³⁶ Des personnalités de l'Eglise catholique, évangélique et baptiste ont fait des déclarations sur l'obligation qu'ont les chrétiens de préserver la Terre et de prendre soin des plus démunis, appelant à prévenir les effets dévastateurs du réchauffement climatique. En règle générale, la problématique environnementale qui focalisera l'attention des électeurs durant la campagne présidentielle sera celle de l'énergie et du réchauffement climatique. Les électeurs attendront du nouveau président qu'il agisse dans ce domaine.

Ce sont là des signes encourageants. Le message d'Al Gore a été entendu. Néanmoins, les responsables politiques européens feraient bien de rester prudents.

2.2 ... tièdement

Tandis que les vues américaines et européennes convergent, des différences substantielles subsistent. Avant de se montrer trop optimiste, la classe politique européenne devrait garder les questions suivantes à l'esprit au cours des prochains mois.

Quel prix l'opinion publique américaine acceptera-t-elle de payer pour lutter contre le changement climatique ? L'opinion publique américai

³³ Pew Global Attitudes Project, juin 2006, <http://pewglobal.org/reports/display.php?ReportID=252>

³⁴ BBC World Service / GlobScan survey, publiée en septembre 2007, www.worldpublicopinion.org/pipa/articles/btenvironmenta/412.php?nid=&id=&pnt=412

³⁵ Ibidem

³⁶ Une synthèse de l' "International Polling on Climate Change" a été compilée par WorldPublicOpinion.org, 6 décembre 2007.

ne a clairement évolué dans le bon sens, comme partout ailleurs dans le monde. Les gens acceptent presque partout la nécessité d'agir concrètement pour enrayer le changement climatique. Un sondage BBC/GlobeScan/PIPA effectué à l'automne 2007 a révélé que 65% des américains étaient d'accord pour « *une augmentation du prix des énergies directement responsables du réchauffement climatique, comme le charbon et le pétrole, afin d'inciter les particuliers et les industriels à en consommer moins.* »³⁷

Pourtant, ces résultats sont à prendre avec prudence. Non pas que la méthodologie soit fautive, mais les gens ont tendance à réagir différemment lorsque l'on touche à leur porte-monnaie via une hausse des prix et des taxes. Dans le dernier sondage Eurobaromètre sur le sujet par exemple, 75% des Européens interrogés se déclarent « prêts à payer » plus cher pour des produits « écolos », mais seuls 17% l'ont réellement fait au cours du mois précédant le sondage.³⁸ Une analyse des sondages cités ci-dessus démontre que la majorité des citoyens américains est opposée à une hausse des taxes pour inciter à préserver l'environnement.³⁹

La mobilisation en faveur d'une action pour enrayer le changement climatique est relativement récente aux États-Unis. Avec le spectre de la récession qui menace, toute politique affectant le pouvoir d'achat risque de se retrouver hautement impopulaire.

Que se passera-t-il si les républicains reconquièrent le Sénat ? La majorité de démocrates au Congrès a toutes les chances de se maintenir. On ne peut pourtant pas interdire totalement la possibilité que l'équilibre des forces actuellement en vigueur au Congrès soit remis en question lors de la prochaine élection du 4 novembre 2008, lorsque les 435 sièges de la Chambre seront disputés, tout comme un tiers des sièges au Sénat (35 pour être précis).

³⁷ [International Polling on Climate Change](http://InternationalPollingonClimateChange.WorldPublicOpinion.org), WorldPublicOpinion.org

³⁸ Sondage Eurobaromètre : [Attitudes des citoyens européens vis-à-vis de l'environnement](#).

³⁹ Thomas Brewer, Université de Georgetown, Chercheur associé, CEPS, « Public Opinion on Climate Change Issues in the G8+5 Countries », mis à jour et mis en ligne sur www.usclimatechange.com, le 15 mars 2007.

Les élections de novembre 2006 au Sénat n'ont en effet donné aux démocrates qu'une très courte avance : 51 à 49, grâce à deux non-affiliés.⁴⁰ Pour ces élections, 22 sièges sont occupés par les républicains et 12 par les démocrates. En règle générale, on considère qu'une dizaine de sièges au moins feront l'objet des convoitises, dont cinq rendus vacants par le départ à la retraite de sénateurs républicains. Beaucoup considèrent que cette configuration met les républicains en mauvaise posture. Tandis que les experts tablent sur une conservation par les démocrates de la majorité au Sénat, le jour de l'élection est encore loin, et bien des choses pourraient se produire entre-temps. En cas d'égalité, c'est le vote du vice-président qui est décisif ; qu'il/elle soit républicain(e) ou démocrate pourrait donc suffire à faire basculer la majorité d'un côté ou de l'autre.

La majorité démocrate à la Chambre des représentants est plus conséquente, avec 232 démocrates, 198 républicains, et 5 sièges vacants. Les analystes soulignent le fait que la guerre en Irak qui se prolonge influencera probablement les résultats, plus encore qu'en 2006, renforçant ainsi la mainmise des démocrates sur la Chambre. Néanmoins, les prédictions restent difficiles, surtout dans le contexte d'une campagne présidentielle à l'issue incertaine menée en parallèle.

Un changement de majorité modifierait fondamentalement les perspectives de législation américaine sur le changement climatique. Les républicains endurcis demeurent réticents à ce qu'ils considèrent comme un zèle démocrate à l'endroit du changement climatique. Le républicain Joe Barton (républicain, Texas), le plus ancien républicain siégeant au Comité Energie (qu'il a présidé par le passé) a décrié les efforts de Nancy Pelosi, présidente de la Chambre, pour créer un nouveau « Committee on Energy Independence and Global Warming » [Commission pour l'indépendance énergétique et le réchauffement climatique], arguant que sa seule utilité serait de « *servir de plateforme à quelques membres qui souhai-*

40 Bernie Sanders du Vermont et Joe Lieberman du Connecticut, tous deux proches des démocrates.

tent amuser la galerie et faire plaisir aux électeurs qui insistent pour que nous détruisions notre économie sur l'autel du politiquement correct. » Lui et son homologue Dennis Hastert (républicain, Illinois), ancien président aujourd'hui retraité du sous-comité pour l'Energie et la Qualité de l'air, ont déjà bloqué par le passé, au sein de leurs comités respectifs, certaines lois relatives au changement climatique.

La différence de vote sur les questions d'ordre écologique entre républicains et démocrates est immense. La note attribuée par la LCV aux têtes de partis pour l'ensemble du Congrès en 2007 est de 89 pour les leaders démocrates et 4,5 pour les leaders républicains.

Les responsables économiques et politiques sont-ils aussi verts et enthousiastes qu'ils pourraient l'être ? L'appui des entreprises doit aussi être mis en perspective. Par exemple, l'US-CAP se contente de préconiser des niveaux d'émission représentant « *entre 70% et 90%* » des niveaux actuels d'ici 15 ans. L'US-CAP réclame des puits de carbone, une grande flexibilité pour les projets entrepris en-dehors des USA, des subventions substantielles à la recherche et au développement, ainsi que des « *mesures incitatives pour l'usage de technologies à faibles émissions de GES* », entre autres compensations.

Enfin, il ne faut pas oublier que le débat américain sur le changement climatique reste fortement influencé par les sceptiques. Un certain nombre de *think tanks* jette régulièrement le doute sur la science du changement climatique. Leurs opinions sont largement diffusées. Par exemple, le *National Center for Policy Analysis* a publié en février 2008 un rapport stipulant que « *plusieurs évaluations ont montré que les techniques et méthodes utilisées pour inférer et vérifier les prédictions climatiques du GIEC sont fondamentalement biaisées.* »⁴¹ Des organisations comme la

41 « Climate Change Forecasters on the Hot Seat », H. Sterling Burnett. National Center for Policy Analysis. Synthèse analytique N°609, 18 février 2008. www.ncpa.org/pub/ba/ba609/ba609.pdf

Global Climate Coalition, la *Scientific Alliance*, le *Science and Environment Policy Project*, la *Western Fuels Association*, la *Greening Earth Society* et d'autres, souvent financées par diverses compagnies pétrolières, ont cherché à contredire avec virulence la science du climat. Le succès du roman de Michael Crichton *État d'urgence*, qui sous-entend que les preuves scientifiques du réchauffement climatique sont minces, est révélateur de leur influence.

Pour ce qui est de la substance de la législation et des négociations internationales, insister pour intégrer les pays en développement au processus pourrait rester un facteur de division si les États-Unis se montrent inflexibles comme c'est le cas jusqu'à présent.

Lequel des présidentiables reflétera le mieux l'humeur de la nation ? Lequel réussira à imposer une politique climatique énergique ? La réponse à ces questions dépend de nombreux facteurs. En principe, Clinton et Obama ont l'air convaincus. Cependant, le fait qu'ils aient défendu des objectifs irréalisables pour l'électricité renouvelable est inquiétant : leurs promesses vont-elle s'évanouir en janvier 2009, ou indiquent-elles au contraire ce qu'ils tenteront effectivement de réaliser ?

En outre, ils pourraient être forcés de revoir à la baisse les objectifs d'une législation trop exigeante face à la récession, à l'affaiblissement éventuel du soutien de l'opinion publique, à une majorité fragilisée au Congrès (ou à une minorité certes improbable) et à une résistance possible des pays émergents au moment de négocier un nouveau traité sur le réchauffement climatique. Dans un tel contexte, il pourrait être plus aisé pour McCain de rassembler les oppositions de parti et forger l'alliance bipartite nécessaire, que pour Clinton perçue comme source de discordes par les républicains ou pour Obama jugé trop progressiste. John McCain est en avance sur la plupart des républicains en matière de changement climatique et sa lutte active pour réformer le financement des campagnes en a refroidi plus d'un.

Mais il reste un républicain. Et du point de vue européen, mieux vaut un système américain de quotas et d'échange un peu moins ambitieux que pas de système américain du tout.

Comme l'a récemment écrit *The Economist* : « *Bien qu'il soit aisé pour un président de promettre de coopérer à l'international sur le changement climatique, il est plus ardu de faire entériner par le Congrès des lois qui passent outre certains intérêts particuliers, menacent la croissance ou privent les américains de leurs énormes voitures. Le Sénat n'aurait pas ratifié Kyoto même si M. Bush le lui avait demandé.* »⁴²

Le temps est venu mais il est compté, et même si la tendance est à l'optimisme, les sources d'inquiétude ne manquent pas. Que devrait faire l'Europe *maintenant* pour préparer les négociations internationales de 2009 avec une nouvelle administration américaine ?

42 29 mars 2008

III - Et maintenant, que doit faire l'Europe ?

3.1 Les objectifs de l'UE

Il est aujourd'hui dans le plus grand intérêt de l'Europe **de garantir le succès des négociations pour un nouveau traité mondial sur le changement climatique**. Après tout, les États-Unis et l'Europe représentent à eux deux quelque 40% de la totalité des émissions de GES sur la planète.⁴³

Le sommet du G8 à Heiligendamm et la réunion de la CCNUCC à Bali en décembre 2007 ont ouvert la voie quand beaucoup craignaient un échec. Cela dit, le calendrier convenu à Bali est très serré : un projet de traité doit être prêt pour approbation par les 189 parties d'ici la fin 2009 à Copenhague. Les préparatifs vont se poursuivre en 2008, mais tant que le nouveau président des États-Unis ne sera pas entré en fonctions, les chances de parvenir à un accord et faire des progrès significatifs sont minces. Il faudra que l'UE pousse les négociations internationales de

⁴³ Chiffres de 2005, www.eia.doe.gov/environment.html

même que son propre processus législatif, en gardant à l'esprit que tout travail dans ce sens sera pratiquement impossible après la fin février 2009, en raison des élections parlementaires européennes imminentes. Il est fort probable qu'entre-temps, les efforts américains d'entériner la législation continueront et ils pourraient se réaliser en 2009-2010.

« L'UE ne peut naturellement pas prendre de décisions à la place des autres pays du monde. Mais nous sommes tous confrontés à une menace de dimension mondiale et ce que nous pouvons faire de mieux, c'est prendre la tête des opérations et montrer l'exemple (...). »
Communiqué de presse de la Commission européenne
du 23 janvier 2008

L'un des objectifs connexes est de **rester au premier plan de la lutte contre le réchauffement climatique en agissant en interne**, comme stratégie visant à encourager une action mondiale. Le Commissaire européen à l'Environnement Stavros Dimas, a ainsi récemment déclaré : « *En nous efforçant d'atteindre les objectifs en matière de climat et d'énergie les plus ambitieux du monde industrialisé, nous démontrons une fois de plus le rôle de premier plan joué par l'Union européenne dans la lutte contre le changement climatique. (...) C'est fondamental au moment où nous nous engageons dans des négociations en vue d'un nouvel accord mondial. Nous comptons à présent sur les autres pays développés pour qu'ils assument leurs responsabilités et suivent notre exemple.* »⁴⁴

Un autre objectif important est de **minimiser l'impact sur la compétitivité** de l'industrie communautaire. Les gouvernements et institutions de l'UE ne peuvent avoir dans les prochains mois qu'une influence modeste sur les projets climatiques américains dans le contexte d'une campagne électorale. En revanche, la tendance prometteuse décrite plus haut offre une occasion sans précédent de former une alliance transatlantique pour diriger les efforts internationaux contre le réchauffement climatique. Les États-Unis et l'Europe pourraient désormais faire du changement climati

44 15 février 2008, <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/08/246&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

que une cause commune, plutôt qu'une pomme de discorde dressant les deux continents l'un contre l'autre. Il y a là matière à aider le monde entier à parvenir à un accord international qui aborde sérieusement le problème du réchauffement climatique.

A la lumière de ces objectifs, les responsables politiques européens devraient plus précisément :

- Maintenir un niveau d'exigence élevé ;
- Surveiller attentivement les efforts et débats américains et engager des discussions au sujet de mécanismes précis en vue d'aborder conjointement la question de la compétitivité ;
- Encourager une approche commune à l'égard de la Chine et de l'Inde.⁴⁵

Ces tâches incomberont en premier lieu à l'administration française lorsqu'elle présidera l'UE au second semestre 2008, aux fonctionnaires de la Commission européenne, ainsi qu'à la présidence suédoise au second semestre 2009, le gouvernement tchèque ayant déjà clairement signifié que le réchauffement climatique ne serait pas une de ses priorités, contrairement aux gouvernements français et suédois. Malgré le scepticisme du président Vaclav Klaus concernant le changement climatique, le gouvernement tchèque a néanmoins indiqué à ses partenaires français de manière informelle qu'il n'entraverait pas les efforts de la France pour clore le débat législatif sur les propositions de la Commission européenne d'ici la fin 2008.

3.2 Maintenir un niveau d'exigence élevé

Si l'UE souhaite jouer un rôle actif, elle ne devrait pas apporter d'eau au moulin de ceux qui, aux États-Unis, cherchent à affaiblir les objectifs à

⁴⁵ Bien entendu, ces recommandations ne prétendent pas couvrir l'ensemble des mesures que l'UE et les États-Unis doivent prendre pour coopérer de manière plus concrète sur le changement climatique, notamment par exemple dans le domaine de la recherche et du développement.

long terme ou la future législation américaine. Ce scénario est envisageable compte tenu des objectifs édulcorés actuels : 20% d'ici 2020, contre 25 à 40% évoqués comme souhaitable par l'UE à Bali. Le Commissaire européen à l'Environnement, comme évoqué plus haut, a parlé d'un objectif de réduction des émissions de 50% au-dessous des niveaux de 1990 d'ici 2050. Cet objectif, insuffisant au regard des 80% requis, a même été validé lors du sommet du G8 en juin 2007 à Heiligendamm.

Un fléchissement de la détermination de l'UE a également été observé en ce qui concerne les règles de mise aux enchères. Le discours sur l'idée d'une Europe leader de la lutte contre le réchauffement climatique ne doit pas masquer cette réalité. Pour le moment, la meilleure chose que l'UE puisse faire en 2008 est de mettre de l'ordre dans sa propre maison. Cela signifie parvenir à un accord préliminaire entre le Conseil et le Parlement d'ici la fin 2008 et rester aussi proche que possible de la proposition de la Commission. Il faudra pour cela résister au lobbying des industries nationales sur un certain nombre d'aspects.

Mieux, les responsables politiques européens devraient s'atteler à la réalisation de l'objectif de 30% de réduction des émissions d'ici à 2020 avant même de parvenir à un accord international. Si Hillary Clinton ou Barack Obama est élu, cela les aidera à se conformer aux projets plus ambitieux qu'ils ont défendus. Si McCain est élu, cela l'aidera à dépasser son objectif annoncé de 65% de réduction d'ici 2050, d'ailleurs considéré insuffisant, ou en tout les cas à ne pas descendre plus bas.

D'autre part, il faut prendre garde de ne pas laisser la réticence de l'actuelle administration Bush pousser l'Europe à faire des propositions trop audacieuses. Un équilibre prudent doit être trouvé entre faire des propositions trop radicales et se préparer à agir rapidement en janvier 2009, tout en maintenant la pression d'ici-là.

3.3 Engager des discussions sur les mécanismes

Deux faits marquants caractérisent la situation actuelle. Tout d'abord, pour la première fois, des politiques climatiques sont discutées en parallèle, de part et d'autre de l'Atlantique, et pourraient se concrétiser en 2009. Ensuite, comme on l'a vu plus haut, bien que l'on observe de réelles similitudes entre les projets américains et européen, il est fort probable que les États-Unis dépassent l'UE sur un certain nombre de plans, et vice versa.

Les conditions sont propices pour que l'Europe entame une réflexion avec les États-Unis sur la politique climatique à adopter et pour que l'approche américaine enrichisse le débat communautaire. Que ce soit de façon ciblée avec chaque campagne électorale ou de manière collective avec l'ensemble de la classe politique américaine, le plus important pour l'Europe est d'impliquer activement les Américains dans le défi climatique. La majorité des Américains se sensibilise rapidement à la question climatique, et pourrait avoir des enseignements à tirer de l'expérience européenne en la matière. Il est également essentiel que les politiques américaine et européenne tendent à s'harmoniser et à s'intégrer, surtout pour le bon fonctionnement des marchés de permis d'émissions de GES. A ce stade d'élaboration, Bruxelles et Washington auraient donc tout à gagner d'un alignement plus étroit des politiques climatiques de part et d'autre de l'Atlantique. Les efforts devraient se concentrer sur la recherche de bases législatives communes afin d'augmenter les chances de compatibilité des deux systèmes.

En attendant que l'avenir nous dise qui sera le prochain Président des États-Unis, les responsables politiques européens seraient donc bien avisés de suivre attentivement les discussions et autres avancées législatives américaines en matière de changement climatique. Ils devraient poursuivre les négociations avec l'administration Bush en gardant à l'esprit qu'une nouvelle administration, plus ambitieuse en matière de climat,

sera bientôt en place. Exploiter les canaux diplomatiques informels est également de rigueur. Prendre contact avec les équipes de chaque candidat serait judicieux. Pratiquer la diplomatie informelle, avec l'aide des *think tanks* et fonctionnaires compétents ne serait pas une perte de temps. Il est également important d'impliquer les secteurs privés de chaque côté de l'Atlantique si l'on veut favoriser une approche commune et rassembler les soutiens.

3.4 Encourager une approche commune à l'égard de la Chine, l'Inde et les autres principaux pays émetteurs

La question du traitement des pays émergents et de la responsabilité différenciée reste un point critique. Ce serait d'ailleurs le fondement principal de la résolution Byrd-Hagel qui a fait barrage au traité de Kyoto en 1997, pour finalement faire dérailler ou tout du moins faire obstruction et retarder la politique du climat américaine. Il est donc primordial d'aborder cette question si l'on veut voir les États-Unis prendre des mesures, et ce quel que soit le Président élu. L'Europe a un rôle crucial à jouer en facilitant ces âpres discussions, comme elle l'a fait à Bali.

Bruxelles et le futur président des États-Unis conviendront aussi que le meilleur moyen de tenir compte du réchauffement climatique sans trop nuire à leur compétitivité est d'impliquer autant de pays que possible, selon le principe de la responsabilité commune mais différenciée. Cela nécessite d'intégrer les pays en développement au processus, en commençant si nécessaire par des réductions d'émissions relativement faibles. Le Congrès n'appuiera jamais aucun projet de loi tant que les pays émergents ne se seront pas sérieusement engagés. Cependant, le projet de loi actuellement en examen au Sénat exige que les pays en voie de développement prennent des mesures « comparables », ce qui indique que le Sénat pourrait faire preuve d'une certaine flexibilité sur ce point. Si l'on en croit les retombées de la CCNUCC à Bali en décembre dernier, il semblerait

que la Chine soit prête à jouer un rôle plus constructif. La Chine ainsi que d'autres pays émergents ont accepté pour la première fois à Bali d'essayer de diminuer leurs émissions de manière « quantifiable, identifiable et vérifiable. »⁴⁶ Ces pays n'avaient pourtant pas l'air disposés à accepter de quelconques restrictions obligatoires dans un avenir proche, leur priorité demeurant le développement économique.

Ainsi, Bruxelles comme Washington devraient chercher ensemble à profiter de ces signaux positifs pour élaborer un traité mondial pour le climat tout en engageant des discussions ouvertes avec tous les grands pays émetteurs.

Mais il faut par-dessus tout éviter de parler inconsidérément d'ajustements douaniers et de taxes à l'importation sur les produits originaires de pays sans taxes sur le carbone. Le président de la Commission européenne Barroso a d'ailleurs déclaré, à juste titre, que ce dossier ne serait réouvert qu'en 2010 dans le cadre des négociations internationales. Le gouvernement de l'UE devrait se conformer à cette discipline. La même remarque s'applique aux États-Unis, où des taxes à l'importation ont aussi été réclamées par un certain nombre de groupes d'intérêt commerciaux.

⁴⁶ Voir les conclusions de la Conférence des Nations-Unies sur le Changement climatique : http://unfccc.int/meetings/cop_13/items/4049.php

Conclusion

L'Europe devrait d'ores et déjà regarder au-delà de l'administration Bush et commencer à se tourner vers d'autres leaders politiques alternatifs et les pays émergents. Nous sommes à un stade crucial de la formulation de la politique climatique américaine, et l'Europe a là une occasion rare mais fugace de contribuer à son élaboration. Aux Européens qui pensent qu'un démocrate à la maison blanche serait plus enclin à unir ses forces à celles de l'Europe pour mener la lutte contre le changement climatique, cette analyse suggère qu'une occasion unique se présente de se rapprocher de la prochaine administration américaine, quel que soit le candidat qui remportera les élections en novembre.

Néanmoins, cette analyse souligne aussi que la détermination de chacun des trois candidats pourrait se trouver freinée par une certaine résistance. Voire même par l'Europe elle-même si celle-ci revoit ses ambitions à la baisse.

Un sentiment d'urgence exceptionnel devrait aujourd'hui guider les responsables politiques européens. Si l'Europe adopte une législation claire, cela pourrait stimuler les efforts de ceux qui, aux États-Unis, poursuivent des objectifs similaires.

Ils devraient également se laisser guider par le fait que la convergence est souhaitable, contrairement à cette forme de concours de beauté dans lequel certains pourraient se croire engagés avec les États-Unis. Cela permettrait la création avant la fin 2009 d'un consensus transatlantique qui aiderait à formuler un traité successeur au traité de Kyoto. Tandis que l'Europe se débat dans son rôle de chef d'orchestre et s'inquiète des conséquences économiques, la meilleure option qui s'offre à elle aujourd'hui est de se préparer à unir ses forces à celles de la prochaine administration américaine, en fixant d'ambitieux objectifs de réduction des émissions et en encourageant la coopération avec les pays en développement.

L'UE et les États-Unis sont les principaux partenaires commerciaux l'un de l'autre et constituent la plus importante relation d'échanges bilatéraux du monde. Ils sont également les principaux acteurs du commerce mondial. Ces deux entités combinées comptent pour quelque 57% du PNB mondial. Il y a beaucoup à gagner d'un partenariat renforcé entre les États-Unis et l'Europe sur le climat.

Liste des Policy Papers déjà parus



Westminster en plein brouillard - Peter Sutherland (mars 2008).

Le réexamen du budget de l'UE : poser les questions dérangeantes - Eulalia Rubio (mars 2008).

Réviser les traités européens : le moment Convention - Gaëtane Ricard-Nihoul (décembre 2007)

Les premiers pas d'une politique : pour une action européenne renforcée en faveur de l'enfance - Eulalia Rubio (novembre 2007).

Collective Power: Enhanced Cooperation as the Driver of a Common Tradable green Certificate Market - Sheldon Welton (septembre 2007).

Contexte global mouvant pour la politique agricole - Isabelle Garzon (juin 2007).

Les chances et les risques d'une relance institutionnelle pour l'Union européenne - Jean-Louis Quermonne (mai 2007).

Les biocarburants au péril de la sécurité alimentaire ? - Josef Schmidhuber (mai 2007).

L'avenir des biocarburants et incidences sur l'équilibre des marchés agricoles -Pierre Rainelli (mars 2007).

La Convention des Nations-Unies sur le droit des migrants : un luxe pour l'Union européenne ? – Marie Barral, avec la collaboration de Stephen Boucher et sous la direction de Manlio Cinalli (décembre 2006).

Une relance par la politique étrangère est-elle possible ? – Deux contributions de Jean de Ruyt et Gilles Andréani (décembre 2006).

Les mouvements sociaux et l'Union européenne : eurosceptiques ou pro-européens critiques ? – Donatella Della Porta (juin 2006).

Le pardon et la promesse : pour une approche plus régionale de la question des Balkans par l'UE – Tamara Buschek, Bertrand de Largentaye et Fabien Dupuis (mai 2006).

Les Relations UE-Russie : Moscou pose ses conditions – Laurent Vinatier (mars 2006).

La politisation de l'UE : remède ou poison ? – Simon Hix et Stéfano Bartolini (mars 2006).

La stratégie européenne pour l'emploi : un instrument de convergence pour les nouveaux Etats-membres ? – Catherine Palpant (janvier 2006).

Démocratiser la démocratie européenne : Quelles voies pour une démocratie inclusive de qualité et transnationale ? – Stephen Boucher (décembre 2005).

La coopération interparlementaire dans l'Union européenne : L'heure d'un nouveau départ ? – Morgan Larhant (août 2005).

L'Europe sociale à l'épreuve de l'élargissement – Marjorie Jouen et Catherine Palpant (juin 2005).

Le premier référendum néerlandais : une évaluation à la veille du scrutin – Arjen Nijboer (mai 2005).

Garantir la victoire du « oui » : du premier au deuxième référendum irlandais – Brigid Laffan et Adrian Langan (mai 2005).

La stratégie de Lisbonne et la méthode ouverte de coordination : 12 recommandations pour une stratégie à plusieurs niveaux plus efficace – Stefan Collignon, Renaud Dehousse, Jean Gabolde, Marjorie Jouen, Philippe Pochet, Robert Salais, Rolf-Ulrich Sprenger et Hugo Zsolt de Sousa (mars 2005).

La Commission européenne « élargie » – John Peterson (février 2005).

La Turquie aux portes de l'Europe – Jean Marcou (octobre 2004).

L'avenir du Pacte de Stabilité et de Croissance comme outil de coordination des politiques économiques – Hugo Zsolt de Sousa (avril 2004).

Une stratégie de sécurité globale pour l'Union – Sven Biscop et Rik Coolhaet (décembre 2003).

Saint Malo cinq ans après : une évaluation de la PESD – Jolyon Howorth (décembre 2003).

9/11 et l'europanisation de la politique anti-terrorisme : une analyse critique – Monica den Boer (septembre 2003).

L'élargissement de l'UE : une fuite en avant ? – Daniel Vaughan-Whitehead (septembre 2003).

Responsabilités de l'Europe des 25 dans les rapports de voisinage – William Wallace (juillet 2003).

La Banque Centrale européenne et la politique monétaire – Hugo Zsolt de Sousa (juin 2003).

Peut-on imaginer des référendums à l'échelle européenne et à quelles conditions ? – Yannis Papadopoulos (novembre 2002).

Sécurité européenne : les perspectives de la PESD après le 11 septembre 2001 – Jolyon Howorth (mars 2002).

Ces publications sont disponibles gratuitement sur le site www.notre-europe.eu

Mentions légales

Avec le soutien de la Commission européenne : soutien aux entités actives au niveau européen dans le domaine de la citoyenneté européenne active.



La Commission européenne et Notre Europe ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le texte. La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.

dépôt légal

© Notre Europe, avril 2008

Stephen BOUCHER

Co-Secrétaire général de *Notre Europe*, Stephen Boucher a en charge les questions de l'énergie, les think tanks et la démocratie délibérative.

Coopération, Compétition, Solidarité

Clinton, McCain, Obama - « nouvelle donne » pour le climat ?

Que Barack Obama, John McCain ou Hillary Clinton accède à la Présidence des États-Unis, on peut s'attendre à ce que Washington adopte en 2009 une législation énergétique pour combattre le réchauffement climatique. Chacun des trois candidats a soutenu de sérieuses propositions de loi, malgré leurs différences, et exprimé son désir de prendre une part active aux négociations internationales.

Au-delà de la rhétorique et des promesses de campagne, lequel des trois candidats présente la meilleure donne pour l'Europe sur le climat ?

A quel soutien peut s'attendre le futur président américain pour mettre en oeuvre une politique climatique à la hauteur des ambitions européennes ?

Que doivent faire l'UE et ses gouvernements maintenant pour optimiser les chances de forger un consensus transatlantique, et élaborer en commun un traité qui succédera à celui de Kyoto en 2009 ?

www.notre-europe.eu
e-mail : info@notre-europe.eu